

COMPTE RENDU DU
COMITE DIRECTEUR

12/10/2021

20:00
En présentiel

<i>Présents</i>	DREAN Pascal, MONTASSIER Annick, ANGRAND Ludovic, DABIN Frédéric, LAMUR Denis, POIRON Raphaël, ROUSSEAU Patricia, TURAN - GUERIN Hélène-Françoise
<i>Absents</i>	
<i>Excusés</i>	AUTRET Pierre, DELCAMBRE David, HADE Stéphanie, JOLY Valérie, SITAUD Catherine

Ordre du jour :

- *Affaires Générales*
- *Tour de table des commissions*

AFFAIRES GENERALES

1. Départ de la Trésorière

En juillet, Annick a fait part de son prochain départ et de sa volonté de démissionner de son poste. Il lui a été proposé de poursuivre sa mission à distance, jusqu'à la fin du mandat.

Certains membres du CoDir se sont inquiétés de ce sujet et ont relevé qu'une trésorerie à distance n'était peut-être pas la meilleure solution en termes de fonctionnement du CDN44 et proposent un tuilage avec un membre volontaire.

Au regard de cette situation, il est décidé qu'un CoDir exceptionnel sera organisé afin d'élire un nouveau membre au poste de trésorier, plusieurs candidats s'étant fait connaître, et ce à réception de la lettre de démission de Annick.

Il est proposé d'en tenir un à 18:30 le vendredi 22/10/2021, avant l'Assemblée Générale, les membres excusés pourront donner pouvoir à un autre membre (pouvoir joint à la convocation) si la réception du courrier est effective.

Sinon, l'élection d'un membre au poste de Trésorier devra être prévue lors d'une prochaine réunion ordinaire du CoDir, la prochaine étant programmée le 9/11/2021.

2. Point financier

Annick assure la présentation du bilan financier proposé à la prochaine AG. Elle fait état de finances saines et d'une trésorerie en bonne santé. Au regard de l'exercice précédent particulier (2020-2021), il est constaté un déficit d'environ 1700€. Il sera explicité lors de l'AG.

Annick présente le budget prévisionnel équilibré pour la saison 2021-2022 qui est complété en séance par les membres du CoDir présents.

Les membres du CoDir présents saluent le travail réalisé depuis quelques années par Annick et la remercie de son investissement.

3. Subvention de la Ligue Régionale de Natation

La Ligue Régionale de Natation des Pays de la Loire a attribué aux comités départementaux une subvention exceptionnelle suite à la crise sanitaire, répartie selon le nombre de licenciés dans les départements au cours de la saison 2020-2021.

Le bureau s'est réuni le 6/10/2021 afin de travailler sur la meilleure manière de redistribuer cette somme aux clubs et sur d'éventuels critères de reversement. Il est fait la proposition de répartir la somme de 7050€ environ en deux parts.

L'une d'entre elles serait conservée par le Comité départemental directement, elle apparaîtra en produit dans le budget du département.

L'autre serait répartie par club :

- Une part fixe d'un montant aux 22 clubs affiliés et dont le nombre de licences est supérieur à 4, excluant ainsi les clubs n'ayant licencié que le Président, le Secrétaire et le Trésorier au cours de la saison 2020-2021
- Une part variable, selon le nombre de licenciés dans chaque club

Denis suggère que cette somme pourrait être redistribuée différemment. Raphaël propose de reporter la décision et de se donner le temps de la réflexion.

Le principe de la répartition est donc acté mais le CoDir décide de reporter la décision quant à l'attribution de cette somme.

Ceci afin de prendre un peu de temps pour imaginer d'autres solutions pour affecter différemment aux clubs du département cette subvention : organisation d'une manifestation par exemple.

Ce sujet devra être abordé d'ici au printemps afin de solder cette subvention sur l'exercice 2021-2022.

4. Présence de la secrétaire administrative aux réunions du Comité directeur et rôle du secrétariat élu

Ludovic, Raphaël, Frédéric et Hélène ont interrogés Pascal lors du Challenge Avenirs du 10/10, sur la nécessité pour la salariée du CDN44 d'être présente lors des réunions.

Patricia, Denis et Pascal indiquent que sa présence, utile, permet une rapide diffusion de l'information vers elle et vers les membres du CoDir, qu'elle était utile notamment pendant l'impossibilité de se réunir en présentiel et qu'elle le demeure.

Raphaël et Ludovic s'inquiètent de la non-rémunération de la salariée sur ce temps de travail effectif et des conséquences pour le CDN44 en cas d'accident de trajet de la salariée, après une réunion par exemple. C'est un sujet à préciser et à consolider juridiquement.

En miroir, le fonctionnement du secrétariat élu doit être réinterrogé afin que chacun puisse trouver sa place.

Pascal évoque enfin la possibilité que le CDN44 perde sa salariée (en raison d'une évolution professionnelle, avec son autre employeur, en l'occurrence la Ligue Régionale de Natation). Une réflexion doit s'engager sur les besoins du CDN44, le poste, les missions liées afin d'être prêts à recruter le cas échéant.

5. Achat de plaques numérotées pour les épreuves longues distances

A envisager, pour couvrir des compétitions aux mêmes dates dans des piscines différentes.

TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

1. COMMISSION DEVELOPPEMENT-PARTENARIAT

Pas de sujet à aborder pour cette commission.

2. COMMISSION OFFICIEL ET LOGISTIQUE

Une réunion est prévue le mardi 19/10/2021 à 18:30 pour les membres de la Commission.

3. COMMISSION SPORTIVE

3.1 Compétitions passées

Premier Challenge Avenirs après la reprise de septembre, près de 61 nageurs ont participé. Il est à noter qu'un cas positif a été recensé parmi les nageurs. La communication a été faite par le club support aux clubs présents, le CDN44 a diffusé également l'information et a alerté l'ARS, la CPAM.

Raphaël a sollicité le médecin de la Ligue, Sylvie HELLARD.

La présence de public peut être limitée dans l'organisation de nos compétitions et le sera en fonction de la FMI des piscines occupées.

3.2 Prochaines Compétitions

Interclubs Jeunes – Championnat départemental Jeunes

Le club d'Ancenis a informé le CDN44 de l'impossibilité d'organiser une compétition Jeunes le 28/11.

Fredéric indique que c'est la date butoir pour l'organisation des Interclubs Jeunes.

Il est proposé de permuter les Interclubs avec le Championnat départemental

28/11 – Interclubs Jeunes – lieu à déterminer

12/12 – Championnat départemental Jeunes – lieu à déterminer

La priorité est la recherche d'un bassin pour le 28/11 : Pascal se rapproche de Michel (président ANPB Blain) afin de savoir s'il peut organiser la compétition en lieu et place du 12/12.

Le comité départemental se mettra en recherche d'une piscine pour le 12/12.

Une communication devra être effectuée auprès des clubs.

Mémo sur les compétitions à venir

Date	Compétition	Lieu	Membres du CDN44 présents
17/10/2021	PRE SAISON JEUNES	Ancenis	Hélène – Fred – Stéphanie H.
17/10/2021	PRE SAISON JUNIORS/SENIORS	Nort Sur Erdre	Ludovic - Pascal
11/11/2021	IC TOUTES CATEGORIES	Ancenis	Pascal – Fred – Valérie ? – Pierre ?
14/11/2021	IC TOUTES CATEGORIES	Nantes Jules Verne	Hélène – Stéphanie C. – Patricia – Fred ?
14/11/2021	IC TOUTES CATEGORIES	Couëron	Ludovic – Raph - Pascal
20-21/11/2021	CHAMPIONNAT DEPT JU/SE AUTOMNE	Saint-Nazaire Aquaparc	A déterminer
21/11	CHALLENGE AVENIRS PRE SAISON AVENIRS	Carquefou	Fred - Raph

3.3 Sujets sportifs autres

Une proposition d'action est faite par la Commission sportive et concerne les Maîtres : l'organisation d'une compétition Maîtres, un samedi soir avec comme épreuves les 4 50m et le 100m NL. Un format inédit pour que les nageurs puissent "Se re-Maîtres à l'eau".

Un appel à candidature sera lancé auprès des clubs.

Une proposition de Pascal : l'organisation d'un 5km Indoor dans le département, un projet à retenir et sur lequel il convient de travailler.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'achève à 23:05.

Le Président
Pascal DREAN

Le Secrétaire adjoint
Raphaël POIRON

Réunion suivante : le mardi 9/11 à 20h à La Maison des Sports